



Noble-Contrée, le 28 juin 2024

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

### **Secteur Miège :**

Dossier No : 2024-11410 (*No de consultation eConstruction : db3fde31*)  
Requérant : Grégoire Favre  
Auteur des plans : Christian Kessler  
Objet : construction d'une halle industrielle  
Situation : parcelle n° 368, plan n° 2, au lieu-dit « Les Hartes » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'608'538 / 1'128'919

Dossier No : 2024-11350 (*No de consultation eConstruction : 27f837a2*)  
Requérant : Aymna et Vincent Thétaz  
Auteur des plans : Immob2000 Sàrl  
Objet : construction d'une maison en résidence principale  
Situation : parcelle n° 848, plan n° 5, au lieu-dit « Praboussâ » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'608'226 / 1'128'309



**Secteur Venthône:**

Dossier No : 2024-11823 (*No de consultation eConstruction : 0b2fe2e9*)  
Requérant : Agence immobilière Martin Bagnoud SA  
Auteur des plans : Gasser Siggen architectes SA  
Objet : modification des balcons des immeubles Les Pommiers  
Situation : parcelle n° 1423, plan n° 10, au lieu-dit « Les Bondes » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'606'536 / 1'128'075

**Secteur Veyras:**

Dossier No : 2024-11611 (*No de consultation eConstruction : 9b215c40*)  
Requérant : Pascal Schmid  
Auteur des plans : Bureau d'ingénieurs Crettaz et Partenaires SA  
Objet : modification de la toiture et des fenêtres, création d'un local à vélo  
Situation : parcelle n° 860, plan n° 9, au lieu-dit « Le Village » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'524 / 1'127'916

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme